

DEVIS TYPE CONVOI COMPLET AVEC INHUMATION

Devis n° CSTE00170

En date du 05/03/2026

Notre référence : PSTE00154

Suivi par DIGONNET Aurelie

DEVIS INHUMATION .

39 Rue Charles de Gaulle

42000 Saint-Étienne France

Obsèques de M DEVIS INHUMATION

Lieu :

Informations client

Tel : +33 4 77 12 62 69

Déroulé des obsèques

- Mise en bière
- Levée de corps
- Inhumation

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obseques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R.2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. **D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.**

Devis n°CSTE00170

Prestations obligatoires		Montant TTC en EUROS ¹	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS ¹	
1 - Préparation et organisation des obsèques			Les démarches et formalités pour obsèques locales	286,00 €	
3 - Cercueil et accessoires	Cercueil PIN brut, en bois tendre, équipé de 4 poignées, plaque d'identification et d'une cuvette biodégradable	512,00 €	Capiton SOCIAL 60 grs	61,00 €	
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil			La mise en bière et fermeture du cercueil	199,00 €	
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)			Le corbillard et son chauffeur	507,00 €	
6 - Cérémonie funéraire			L'équipe de 3 porteurs au convoi local	403,00 €	
7A - Inhumation	Creusement et rebouchage pleine terre 1 place (1M50)	621,00 €			
Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : 0,00 €					
TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires		1 133,00 €	TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires		1 456,00 €
		Total HT (€)	Total TVA (€)	Total TTC (€)	
		2 195,90	393,10	2 589,00	

Montant net à payer : 2 589,00 €

¹ Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20%, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10%.

² La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

³ Frais non soumis à TVA.

Les prestations identifiées par le repère (*) sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation n° 25-42-0237.

DEVIS TYPE CONVOI COMPLET AVEC CRÉMATION

Devis n° CSTE00171

En date du 05/03/2026

Notre référence : PSTE00155

Suivi par DIGONNET Aurelie

DEVIS CREMATION .

39 Rue Charles de Gaulle

42000 Saint-Étienne France

Obsèques de DEVIS CREMATION M

Lieu :

Informations client

Tel : +33 4 77 12 62 69

Déroulé des obsèques

- Mise en bière
- Levée de corps
- Crémation

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obseques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R.2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. **D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.**

Devis n°CSTE00171

Prestations obligatoires		Montant TTC en EUROS ¹	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS ¹
1A - Préparation et organisation des obsèques			Les démarches et formalités pour obsèques locales	286,00 €
3 - Cercueil et accessoires	Cercueil PIN brut, en bois tendre, équipé de 4 poignées, plaque d'identification et d'une cuvette biodégradable	512,00 €	Capiton SOCIAL 60 grs	61,00 €
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil			La mise en bière et fermeture du cercueil	199,00 €
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)			Le corbillard et son chauffeur	507,00 €
6 - Cérémonie funéraire			L'équipe de 2 porteurs au convoi local	184,00 €
7B - Crémation	Urne et sa plaque d'identité	65,00 €		
8 - Frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles	1 Vacation de Police (frais non soumis à la TVA) (Police Nationale - Saint Etienne 99 Cours Fauriel 42100 Saint-Etienne)	20,00 €		
	Frais de crémation Adulte (Crématorium - Saint Etienne Montmartre 43 rue Alfred Colombet 42000 SAINT-ETIENNE)	643,00 €		

Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : **663,00 €**

TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires **1 240,00 €**

TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires **1 237,00 €**

Total HT (€)	Total TVA (€)	Total TTC (€)
2 213,07	263,93	2 477,00

Montant net à payer : 2 477,00 €

¹ Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20%, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10%.